

**TONNA ELECTRONIQUE**  
**Société anonyme au capital de 7.196.432 euros**  
**36, avenue Hoche 51100 REIMS**  
**324 165 521 R.C.S. REIMS**  
**Cotée sur Euronext PARIS (compartiment C)**

**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2010**

## SOMMAIRE

I -	Les comptes sociaux du premier semestre 2010	Page 3
A -	Le bilan au 30 juin 2010	Page 3
1 -	L'actif	Page 3
2 -	Le passif	Page 4
B -	Le compte de résultat au 30 juin 2010	Page 5
C -	L'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2010	Page 6
1 -	Présentation de l'activité	Page 6
2 -	Faits significatifs	Page 6
3 -	Règles et méthodes comptables	Page 8
4 -	Notes sur le bilan	Page 11
5 -	Notes sur le compte de résultat	Page 18
6 -	Facteurs de risques	Page 19
7 -	Autres éléments	Page 20
II -	Le rapport semestriel d'activité	Page 23
A -	Les événements importants du premier semestre	Page 23
1 -	Modification du plan de continuation	Page 23
2 -	Evolution de l'activité	Page 24
3 -	Evolution de l'endettement financier	Page 25
B -	Les principaux risques et incertitudes pour les six mois restants	Page 26
C -	Les principales transactions entre les parties liées	Page 27
III -	L'attestation des personnes responsables des informations	Page 28
IV -	Le rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2010	Page 29

# I - Les comptes sociaux du premier semestre 2010

## A - Le bilan au 30 juin 2010

### 1 - L'actif

(en milliers d'Euros)	Notes	30/06/2010			31/12/2009
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>Actif immobilisé :</b>					
Immobilisations incorporelles :	4.1				
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires		1 483	1 462	21	30
Immobilisations corporelles :	4.2				
Terrains		20		20	20
Constructions		2 273	1 541	732	753
Installations techniques, matériel et outillages industriels		1 834	1 752	82	98
Autres immobilisations corporelles		711	702	9	11
Immobilisations corporelles en cours :				0	0
Immobilisations financières :	4.3				
Participations		10	10	0	0
Autres titres immobilisés		207	207	0	0
Prêts		117	117	0	0
Autres		66	4	62	67
		<b>6 722</b>	<b>5 795</b>	<b>927</b>	<b>980</b>
<b>Actif circulant :</b>					
Stocks et en-cours :	4.4				
Matières premières et autres approvisionnements		2 175	912	1 263	1 173
En-cours de production (biens et services)		1 279	430	849	740
Produits intermédiaires et finis		1 012	234	778	783
Marchandises		2 421	683	1 738	1 210
Avances et acomptes versés sur commande		66		66	47
Créances :	4.5				
Créances clients et comptes rattachés		1 216	234	982	715
Autres créances		2 816	11	2 805	2 091
Valeurs mobilières de placement	4.6	10		10	10
Disponibilités		217		217	127
<b>Comptes de régularisation :</b>					
Charges constatées d'avance	4.8	168		168	83
		<b>11 380</b>	<b>2 504</b>	<b>8 876</b>	<b>6 980</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>18 102</b>	<b>8 299</b>	<b>9 803</b>	<b>7 960</b>

## 2 - Le passif

(en milliers d'Euros)

	Notes	30/06/2010	31/12/2009
<b>Capitaux propres :</b>			
Capital (dont versé : 7196 K€)		7 196	7 196
Primes d'émission, de fusion, d'apport		2 854	2 854
Ecarts de réévaluation		41	41
<b>Réserves :</b>			
Réserve légale		157	157
Réserves statutaires ou contractuelles			
Autres réserves		3 398	3 398
Report à nouveau		<16 429>	<15 908>
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte (-))		114	<522>
	4.9	<2 669>	<2 783>
<b>Autres fonds propres:</b>			
Avances conditionnées de l'Etat		0	0
		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Provisions pour risques et charges :</b>			
Provisions pour risques et charges		44	44
	4.10	<b>44</b>	<b>44</b>
<b>Dettes (1) :</b>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4.11	11	6
Emprunts et dettes financières divers	4.11	1 222	1 227
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		59	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.12	6 481	4 610
Dettes fiscales et sociales	4.12	4 088	4 309
Autres dettes	4.12	566	546
Compte de régularisation			
Produits constatés d'avance		0	0
	4.12	<b>12 427</b>	<b>10 699</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>9 803</b>	<b>7 960</b>

(1) dont à plus d'un an : 3 745 K€ (hors C/C)  
 dont à moins d'un an : 7 469 K€ (hors C/C)

(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 11 K€

## B - Le compte de résultat au 30 juin 2010

(en milliers d'Euros)	Notes	1er semestre 2010		1er semestre 2009
<b>Produits d'exploitation :</b>				
Ventes marchandises, produits finis et prestations de services		8 416		5 132
Production vendue (biens et services)		3 253		2 428
Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation : 221 K€)	5.1	11 669		7 560
Production stockée		<43>		203
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation		4		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		225		196
Autres produits		5		98
<b>Total des produits d'exploitation :</b>		11 860		8 058
<b>Charges d'exploitation :</b>				
Achats de marchandises		6 873	3 931	
Variation de stock		<637>	<248>	
Achats de matières premières et autres approvisionnements		1 901	1 009	
Variation de stock		<113>	97	
Autres achats et charges externes	5.2	1 371	1 567	
Impôts, taxes et versements assimilés		118	151	
Salaires et traitements		1 322	1 378	
Charges sociales		611	657	
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		61	58	
Sur actif circulant : dotations aux provisions		170	51	
Pour risques et charges : dotations aux provisions		5	5	
Autres charges		21	4	
<b>Total des charges d'exploitation :</b>		<11 703>		<8 662>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	5.2	157		<604>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Produits financiers :				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				0
Autres intérêts et produits assimilés		5		3
Reprises sur provisions et transferts de charges		0		
Différences positives de change		0		
<b>Sous-total :</b>		5		3
Charges financières :				
Dotations aux amortissements et aux provisions		0		
Intérêts et charges assimilées		48	66	
Différences négatives de change		0	0	
<b>Sous-total :</b>		<48>		<66>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	5.3	<43>		<63>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		114		<667>
Produits exceptionnels :				
Sur opérations de gestion				2
Sur opérations en capital		4		
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Sous-total :</b>		4		2
Charges exceptionnelles :				
Sur opérations de gestion		1	11	
Sur opérations en capital		3		
Dotations aux amortissements et aux provisions				
<b>Sous-total :</b>		<4>		<11>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	5.4	0		<9>
Participation des salariés aux fruits de l'expansion				
Impôt sur les bénéfices				
Total des produits		11 869		8 062
Total des charges		<11 755>		<8 738>
<b>RESULTAT NET</b>		114		<676>

## C – L'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2010

### 1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE

TONNA ELECTRONIQUE est une société anonyme de type classique gérée par un Conseil d'Administration, faisant depuis 1984, appel public à l'épargne. Elle est cotée sur le marché d'Euronext PARIS (compartiment C).

La Direction Générale est exercée par le Président Directeur Général, assisté d'un Directeur Général Délégué.

Les comptes du premier semestre 2010 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 23 septembre 2010.

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 30 juin 2010 ont été réalisés dans un contexte économique dégradé et de manque de visibilité sur les perspectives d'avenir, contexte qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2009 mais qui présente cependant un redémarrage de l'activité.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2010.

Sauf indication contraire, les informations chiffrées dans l'annexe sont présentées en milliers d'euros.

TONNA ELECTRONIQUE intervient sur un secteur unique d'activité, l'équipement audiovisuel, composé des principaux segments d'activité suivants :

- TV Individuel regroupant TV Individuel Terrestre (TVT) et TV Individuel Satellite (TVS)

TONNA propose une gamme complète d'équipements pour la réception, le traitement et la distribution des signaux audiovisuels : antennes terrestres et satellites et accessoires, connectique, mécanique de fixation, amplificateurs, récepteurs satellites, adaptateurs TNT.

- TV Collectif (TVC)

TONNA propose une gamme complète d'équipements pour la réception, le traitement et la distribution des signaux TV adaptée aux différentes configurations d'habitat collectif : commutateurs, voies de traitement de tête, amplificateurs, passifs de distribution, câbles et connecteurs.

- Portier / Sécurité

TONNA propose une gamme complète de portiers audio et vidéo, d'équipements de contrôle d'accès et de vidéosurveillance résidentielle.

- Réseaux regroupant les Réseaux Câblés (RCU) et les Réseaux Institutionnels (RCI)

L'offre RCU se limite désormais à la fourniture de matériels : démodulateurs QPSK et modulateurs QAM pour tête de réseau numérique ; émetteurs et récepteurs optiques ; amplificateurs ; équipements de supervision. L'offre RCI porte sur la fourniture de dispositifs de distribution de la télévision à accès contrôlé sur réseau coaxial et sur IP.

### 2. FAITS SIGNIFICATIFS

#### 2.1 Modification du plan de continuation

Dans le souci de ne pas obérer sa trésorerie dans un environnement économique difficile, la société a déposé le 14 avril 2010 une requête en modification du plan de redressement par voie de continuation et d'apurement du passif arrêté en date du 15 mai 2008 par le Tribunal de Commerce de REIMS.

En effet, le projet de plan de continuation présenté au tribunal prévoyait un retour à l'équilibre d'exploitation en 2008 et une progression du chiffre d'affaires dès 2009.

Cependant, les retards successifs dans l'élaboration du plan de redressement n'ont abouti à une décision du tribunal que le 15 mai 2008, ce qui a complètement remis en cause la prévision 2008, et la poursuite de la perte de clientèle dans un climat incertain a décalé les prévisions de vente d'un an.

L'exercice 2009 a par ailleurs été impacté par la crise économique. Le secteur du bâtiment a notamment connu un fort ralentissement, ce qui a pénalisé les segments d'activité Collectif - Portier/Sécurité et Réseaux.

Aux termes d'un jugement du 1<sup>er</sup> juin 2010, le Tribunal de Commerce de REIMS a fait droit à la requête présentée le 14 avril 2010 et ordonné, la modification du plan de continuation et d'apurement du passif de la société TONNA ELECTRONIQUE ainsi qu'il suit :

Pour les créanciers de l'option 1 ayant opté pour un règlement à 100 % de leur créance :

Report de l'échéance du 15 mai 2010 (5 %) par moitié au 15 mai 2017 et 15 mai 2018, soit un échéancier modifié comme suit :

15/05/20011 : 5 %  
 15/05/20012 : 5 %  
 15/05/20013 : 10 %  
 15/05/20014 : 10 %  
 15/05/20015 : 15 %  
 15/05/20016 : 15 %  
 15/05/20017 : 17,5 %  
 15/05/20018 : 17,5 %

Pour les créanciers de l'option 2 ayant opté pour un règlement de 40 % de leur créance :

Report de l'échéance du 15 mai 2010 (15 %) par moitié au 15 mai 2011 et 15 mai 2012 (exception faite des créanciers ayant expressément refusé la modification proposée), soit un échéancier modifié comme suit :

15/05/20011 : 7,5 %  
 15/05/20012 : 7,5 %

Les échéanciers initial et actualisé à la suite du jugement du 1<sup>er</sup> juin 2010 sont donnés respectivement dans les tableaux suivants (en K€, hors intérêts in fine) :

Echéancier initial :

Echéance du 15/08/08	Echéance du 15/05/09	Echéance du 15/05/10	Echéance du 15/05/11	Echéance du 15/05/12	Echéance du 15/05/13	Echéance du 15/05/14	Echéance du 15/05/15	Echéance du 15/05/16	Echéance du 15/05/17	Echéance du 15/05/18
186	543	407	133	133	266	266	399	399	399	670

Echéancier actualisé :

Echéance du 15/05/11	Echéance du 15/05/12	Echéance du 15/05/13	Echéance du 15/05/14	Echéance du 15/05/15	Echéance du 15/05/16	Echéance du 15/05/17	Echéance du 15/05/18
270	270	266	266	399	399	465,5	736,5

Il est précisé que le Tribunal de Commerce a par ailleurs pris acte que l'immeuble de REIMS reste détenu par la société TONNA ELECTRONIQUE et qu'il sera maintenu à son actif pendant la durée d'exécution du plan.

## 2.2 Evolution de l'activité

Dans le prolongement du redémarrage de l'activité constaté sur le second semestre 2009, de l'effort consenti sur les prix de vente et la promotion de nos gammes de produits, le chiffre d'affaires du premier semestre 2010 s'est établi à 11 669 K€, en hausse de plus de 54 % par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre 2009, soit 7 560 K€.

Toutes les familles de produits enregistrent une progression notable de leurs résultats.

Dopée par la vente des récepteurs et adaptateurs numériques terrestres et satellites dans le cadre du basculement au tout numérique, la famille TV Individuel est la famille qui progresse le plus fortement (+ 102 % par rapport au premier semestre 2009), avec cependant une baisse des marges principalement liée à la forte augmentation des ventes d'adaptateurs et récepteurs TNT.

En dépit d'une conjoncture peu favorable au secteur du bâtiment début 2010, les familles TV Collectif et Portier/Sécurité enregistrent également une forte croissance (+ 53 % et + 31 % par rapport au premier semestre 2009), portées par la rénovation des installations dans l'habitat collectif en vue, respectivement, de la réception numérique et l'accès aux personnes handicapées des équipements d'interphonie.

Enfin, la famille Réseaux renoue avec la croissance grâce à une reprise notable de l'activité sur le segment des réseaux câblés où les câblo-opérateurs ont engagé des programmes de mise à niveau des têtes de réseaux et d'équipement optique pour le passage au numérique.

### **3. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

#### **3.1 - REFERENTIEL COMPTABLE**

La société TONNA ELECTRONIQUE n'est plus tenue à l'établissement de comptes consolidés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Les normes IFRS n'étant applicables qu'aux seuls comptes consolidés, les comptes sociaux de la société TONNA ELECTRONIQUE sont établis selon le référentiel comptable applicable en France.

#### **3.2 - PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes semestriels sont établis selon les règles et méthodes résultant du Plan Comptable Général adopté le 29 avril 1999 par le Comité de la Réglementation Comptable et à jour des règlements postérieurs dudit Comité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La société a établi ses comptes en appliquant le principe de continuité, un plan de continuation de la société TONNA ELECTRONIQUE marquant la sortie de la période d'observation ouverte par le jugement de redressement judiciaire du 20 décembre 2006 ayant été adopté par le Tribunal de Commerce de REIMS le 15 mai 2008.

La continuité d'exploitation repose notamment sur les principales hypothèses suivantes :

- Respect du plan par l'actionnaire majoritaire ;
- Progression du chiffre d'affaires en 2010.

Il pourrait y avoir une incertitude sur la capacité de la société à poursuivre son activité en cas de non respect de ces hypothèses.

Cependant, TONNA ELECTRONIQUE bénéficie d'une lettre de soutien de son actionnaire majoritaire (FINANCIERE PONTOISE) jusqu'à la date du Conseil d'Administration arrêtant les comptes semestriels 2011.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



### 3.3 - PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### a) Immobilisations :

##### - Immobilisations incorporelles :

Elles sont constituées de contrats de développement entièrement amortis, de concessions et brevets amortissables sur 5 ans et de logiciels ainsi que des frais de recherche et développement engagés pour le développement de deux logiciels, dont la durée d'amortissement est calculée sur 5 ans.

##### - Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue de chaque immobilisation. Les durées des principales immobilisations sont les suivantes :

Gros œuvre :	60 ans
Aménagements :	40 ans
Agencements :	20 ans
Installations générales, mobilier :	10 ans
Matériel de transport, matériel et outillage :	5 ans

##### - Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les dépréciations sont comptabilisées en fonction des risques courus ; des dépréciations de titres sont constatées lorsqu'il s'avère que la valeur d'utilité, appréciée notamment par référence aux capitaux propres ou aux perspectives de résultats futurs, est inférieure au coût d'acquisition desdites participations.

#### b) Stocks :

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au coût moyen pondéré après incorporation des coûts d'approvisionnement.

Les stocks d'en-cours et de produits finis sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, comprenant le coût des matières premières et de la main d'œuvre de production et les autres frais rattachables à la fabrication en fonction du niveau d'activité normal.

La comptabilisation des stocks de matières premières est faite selon la méthode FIFO.

Les stocks d'en-cours et de produits finis sont valorisés à leur coût de revient étant précisé que :

- la part matière est affectée d'un coefficient global d'approvisionnement calculé sur la base des coûts réels de l'exercice ;
- la part main d'œuvre est valorisée selon les coûts d'unité d'œuvre calculés au budget, tenant compte du niveau normal d'activité.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

#### c) Créances et dettes :

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée. Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'ancienneté des créances et d'une estimation des risques.

Les créances et dettes libellées dans les devises des pays hors zone Euro sont converties et comptabilisées sur la base du dernier cours de change. Les pertes de change latentes entraînent la constitution d'une provision pour risque.

d) Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur valeur brute au prix d'acquisition. Elles sont éventuellement dépréciées par référence à leur valeur boursière de fin d'année. Les plus-values potentielles ne sont pas comptabilisées.

e) Disponibilités :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

f) Provisions :

Les provisions sont constituées pour faire face à des litiges en cours et des garanties clients.

L'estimation du montant des provisions pour litiges correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société doive supporter pour éteindre son obligation. La provision pour garantie clients est calculée sur la base du taux de panne appliqué au nombre de produits vendus sous garantie.

g) Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires est constitué de trois composantes :

- les ventes de marchandises ;
- les ventes de produits finis ;
- les prestations de services (ingénierie, maintenance et maîtrise d'œuvre).

Les ventes de marchandises et de produits finis sont reconnues en chiffre d'affaires dès leur livraison aux clients.

h) Achats :

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

i) Engagements pris en matière d'indemnité de départ en retraite :

Il n'existe aucun régime particulier de retraite pour le personnel qui soit à la charge de la société. La convention collective prévoit le versement d'une indemnité au moment du départ du personnel à la retraite et dont le montant figure en engagements hors bilan.

Les principales hypothèses actuarielles sont identiques à celles du 31 décembre 2009, à savoir :

- un taux d'actualisation de 4,8 %,
- une évolution annuelle des salaires de 2 %,
- et un taux de charges sociales défini selon la catégorie socioprofessionnelle.

Le personnel concerné a été reclassé par catégorie et ancienneté. Il est tenu compte du taux de rotation du personnel, de la probabilité de survie et de l'âge de départ à la retraite (65 ans).

Chaque employé bénéficie des régimes nationaux de retraite et d'une indemnité de fin de carrière versée par l'employeur.

j) Dépenses de Recherche et Développement :

TONNA enregistre ses dépenses de Recherche et Développement directement en charges sur l'exercice.

#### 4. NOTES SUR LE BILAN

##### 4.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31 décembre 2009	Augmentations	Diminutions	30 juin 2010
Frais de Recherche et Développement	481			481
Concessions brevets	555	9		564
Fonds de commerce	378			378
Autres immobilisations	60			60
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>1 474</b>	<b>9</b>		<b>1 483</b>
Amortissements	(1 444)	(18)		(1 462)
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>30</b>	<b>(9)</b>		<b>21</b>

##### 4.2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeurs brutes au 30 juin 2010	Amortissements au 30 juin 2010	Valeurs nettes au 30 juin 2010
Terrains	20		20
Constructions	1 405	(697)	708
Installations et agencements	868	(844)	24
Matériel industriel et outillage	1 834	(1 752)	82
Installations & agencements divers	27	(27)	-
Matériel de transport	16	(16)	-
Mobilier et matériel de bureau	668	(659)	9
<b>Total</b>	<b>4 838</b>	<b>(3 995)</b>	<b>843</b>

a) Variation des valeurs brutes :

	Valeurs brutes au 31 décembre 2009	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 30 juin 2010
Terrains	20	-	-	20
Constructions	1 405	-	-	1 405
Installations et agencements	868	-	-	868
Matériel industriel et outillage	1 929	3	(98)	1 834
Installations & agencements divers	27	-	-	27
Matériel de transport	16	-	-	16
Mobilier et matériel de bureau	711	1	(44)	668
<b>Total</b>	<b>4 976</b>	<b>4</b>	<b>(142)</b>	<b>4 838</b>

b) Variation des amortissements :

	Amortissements au 31 décembre 2009	Dotation aux amortissements	Amortissements afférents aux éléments sortis	Amortissements au 30 juin 2010
Terrains	-	-	-	-
Constructions	679	18	-	697
Installations & agencements	841	3	-	844
Matériel industriel et outillage	1 831	19	(98)	1 752
Installations et agencements divers	27	-	-	27
Matériel de transport	16	-	-	16
Mobilier et matériel de bureau	700	3	(44)	659
<b>Total</b>	<b>4 094</b>	<b>43</b>	<b>(142)</b>	<b>3 995</b>

#### 4.3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières au 30 juin 2010 sont principalement constituées des dépôts de garantie et cautionnements.

#### 4.4 - STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se ventilent comme suit :

	Valeurs brutes 30/06/2010	Dépréciation	Valeurs nettes 30/06/2010	Valeurs brutes 31/12/2009	Dépréciation	Valeurs nettes 31/12/2009
Matières premières	2 175	(912)	1 263	2 062	(889)	1 173
En-cours de production	1 279	(430)	849	1 206	(466)	740
Biens et services	1 012	(234)	778	1 127	(344)	783
Marchandises	2 421	(683)	1 738	1 784	(574)	1 210
<b>Total</b>	<b>6 887</b>	<b>(2 259)</b>	<b>4 628</b>	<b>6 179</b>	<b>(2 273)</b>	<b>3 906</b>

Les stocks de l'usine de Mondelange correspondent au stock de matières premières ainsi qu'au stock de travaux en cours.

Les stocks de marchandises ont augmenté du fait de la reprise de l'activité sur le premier semestre.

#### 4.5 - CREANCES

Les créances ont toutes une échéance à moins d'un an.

Le poste "Clients" au 30 juin 2010 s'analyse comme suit :

	30 juin 2010	31 décembre 2009
Clients et comptes rattachés	1 173	936
Dépréciation clients	(234)	(227)
<b>Sous-total</b>	<b>939</b>	<b>709</b>
Clients - Produits à facturer	43	6
<b>Total</b>	<b>982</b>	<b>715</b>

Aux termes des conditions générales de vente, les ventes aux clients s'effectuent avec clause de réserve de propriété.

Il existe deux contrats d'affacturage (CGA pour la France, COFACREDIT pour l'Export) dont la comptabilisation a pour effet de minorer les comptes clients du montant des factures cédées ; en contrepartie, les factors mettent un compte courant à la disposition de TONNA ELECTRONIQUE.

Au 30 juin 2010, l'impact sur le poste "Clients" est une réduction de 5 927 K€ (contre 3 592 K€ au 30 juin 2009).

Le poste «Autres créances» au 30 juin 2010 s'analyse comme suit :

	30 juin 2010	31 décembre 2009
Fonds de garantie et créances Factor	2 121	1 003
Divers produits à recevoir	16	30
Créances fiscales	187	366
Fournisseurs, avoirs à recevoir	257	428
Créances sociales	22	24
Divers	214	252
<b>Autres créances brutes</b>	<b>2 817</b>	<b>2 103</b>
Dépréciation (poste Divers)	(12)	(12)
<b>Autres créances nettes</b>	<b>2 805</b>	<b>2 091</b>

#### 4.6 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur de marché des valeurs mobilières de placement (10,6 K€ au 30 juin 2010) est proche de leur valeur comptable.

#### 4.7 - PRODUITS A RECEVOIR

	30 juin 2010	31 décembre 2009
Créances clients et comptes rattachés	43	6
Autres créances		
- Créances fournisseurs	257	428
- Créances sociales	2	4
- Créances fiscales	39	234
- Créances diverses	16	30

#### 4.8 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	30 juin 2010	31 décembre 2009
Charges d'exploitation	168	83

#### 4.9 - CAPITAUX PROPRES

Au 30 juin 2010, le capital social de TONNA ELECTRONIQUE se compose de 449 777 actions au nominal de 16 euros.

Les capitaux propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

	Montant au 31 décembre 2009	Affectation des résultats aux réserves	Résultat 30 juin 2010	Montant au 30 juin 2010
Capital	7 196			7 196
Primes d'émission, de fusion	2 854			2 854
Réserve réévaluation et réserve légale	198			198
Autres réserves	3 398			3 398
Report à nouveau	(15 907)	(522)		(16 429)
Résultat exercice	(522)	522	114	114
<b>Total</b>	<b>(2 783)</b>	<b>-</b>	<b>114</b>	<b>(2 669)</b>

#### 4.10 - PROVISIONS

Les provisions se détaillent de la manière suivante :

	31 décembre 2009	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	30 juin 2010
Provisions pour litiges personnel	19	5			24
Provisions pour litiges hors personnel	5			(5)	-
Provisions pour garanties clients	20				20
<b>Total</b>	<b>44</b>	<b>5</b>		<b>(5)</b>	<b>44</b>

#### 4.11 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A 5 ans et plus	Total
Comptes bancaires créditeurs	11	-	-	11
Dépôts et cautionnements	-	10	-	10
<b>Total hors compte courant *</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>21</b>

\* Compte courant de l'actionnaire destiné à financer la société à long terme (cf. communiqué du 30 mars 2009).

#### 4.12 - AUTRES DETTES

a) Les dettes RJ

	A 1 an au plus	1 an à 5 ans	A 5 ans et plus	Total
RJ Dettes de personnel	14	49	48	111
RJ Remboursement AGS	178	521	603	2 165
RJ Dettes organismes sociaux	170	253	440	
TVA			268	728
RJ Dettes fiscales	19	147	294	
RJ Passif fournisseurs	125	214	765	1 104
RJ Passif Clients	1	2	20	145
RJ Passif divers débiteurs	11	50	61	
<b>Total hors compte courant</b>	<b>518</b>	<b>1 236</b>	<b>2 499</b>	<b>4 253</b>



b) Les autres dettes

	A 1 an au plus	1 an à 5 ans	A 5 ans et plus	Total
Personnel et cptes rattachés	480			480
SS et organismes sociaux Charges à payer	251 182			433
Autres impôts et assimilés Taxe sur valeur ajoutée	72 98			170
Emprunts et dettes	11			11
Fournisseurs et cptes rattachés	5 376			5 376
Autres dettes	481			481
Dépôts et cautionnements		10		10
<b>Total hors compte courant</b>	<b>6 951</b>	<b>10</b>		<b>6 961</b>

4.13 - CHARGES A PAYER

	30 juin 2010	31 décembre 2009
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	8	6
Dettes fournisseurs	674	620
Personnel et comptes rattachés	326	347
Sécurité sociale et organismes sociaux	182	200
Etat et collectivités	25	8
Autres dettes	412	401

#### 4.14 - ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

Postes	Montant concernant les entreprises			
	liées		avec lesquelles la société a un lien de participation	
	30 juin 2010	31 décembre 2009	30 juin 2010	31 décembre 2009
Avances et acomptes sur immobilisations				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)				
Créances clients et comptes rattachés	56	11		
Autres créances	183			
Capital souscrit, appelé - non versé				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	1 213	1 213		
Avances et acomptes versés sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 720	1 849		
Autres dettes				
Produits de participation				
Autres produits financiers				
Charges financières				

#### 4.15 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT

### 5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

#### 5.1 - CHIFFRE D'AFFAIRES

TONNA ELECTRONIQUE est constituée d'un unique secteur d'activité : l'équipement audiovisuel.

Les informations fournies correspondent aux zones de vente :

	1 <sup>er</sup> semestre 2010	1 <sup>er</sup> semestre 2009
France	11 448	6 812
Export	221	748
<b>Total</b>	<b>11 669</b>	<b>7 560</b>

Les transferts de charges se rapportent à des remboursements IJSS (17 K€), de formation continue (3 K€) et à des facturations de charges locatives et d'hébergement informatique (23 K€).

## 5.2 - RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation au 30 juin 2010 est un bénéfice de 157 K€ contre une perte de 604 K€ au 30 juin 2009.

Les principaux postes de charges externes se décomposent comme suit :

	1 <sup>er</sup> semestre 2010	1 <sup>er</sup> semestre 2009
Sous-traitance	246	564
Transport	293	221
Déplacements	101	106
Entretien et fournitures	115	116
Publicité	137	111
Loyers	146	152
Télécom	64	65
Personnel intérimaire	4	7
Honoraires et commissions	192	147
Assurances	35	36
Divers	38	42
<b>Total</b>	<b>1 371</b>	<b>1 567</b>

## 5.3 - RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier au 30 juin 2010 est une perte de 44 K€ contre une perte de 63 K€ au 30 juin 2009.

## 5.4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel au 30 juin 2010 est non significatif contre une perte de 9 K€ au 30 juin 2009.

## 5.5 - SITUATION FISCALE DE LA SOCIETE

Les déficits fiscaux et amortissements réputés différés cumulés s'élèvent à 19 301 K€ au 30 juin 2010 contre 19 434 K€ au 31 décembre 2009.

## 6. FACTEURS DE RISQUES

### 6.1 - Risque de liquidité

*Risque lié au non respect du plan de continuation*

Ce risque demeure important compte tenu du passif à apurer. Au 30 juin 2010, il reste 4 253 K€ de dettes remboursables sur 8 ans dont 518 K€ à rembourser à moins d'un an.

La société considère néanmoins qu'elle pourra faire face sans difficulté à ses engagements à court terme (12 mois).

*Risque lié à la limitation des sources de financement ouvertes à la société*

La société dispose d'un plafond de financement de 8 M€ auprès du factor CGA. Cette ligne de crédit est utilisée à hauteur de 5 901 K€ au 30 juin 2010 (contre 3 454 K€ au 30 juin 2009).

La société dispose également d'une ligne de crédit non plafonnée à l'export après acceptation du client par le factor, utilisée à hauteur de 26 K€ (contre 138 K€ au 30 juin 2009).

## **6.2 - Risque de change**

Le risque de change porte sur des achats effectués en devises. Ces achats de produits du sud-est asiatique, non significatifs, sont désormais réalisés auprès de la société PONT-SUR-INDUSTRIES qui les approvisionne pour le compte de TONNA ELECTRONIQUE.

Les produits ainsi importés d'Asie sont refacturés par la société PONT-SUR-INDUSTRIES à la société TONNA ELECTRONIQUE en prenant en compte les éléments suivants :

- 1) Le montant des marchandises en euros avec la parité dollars à la date de la lettre de crédit auquel sont ajoutés les frais financiers facturés par les banques.
- 2) Le coût réel des transports, frais de dédouanement et frais annexes.
- 3) En général, un coût forfaitaire de 1% pour les frais de manutention et relivraison (quand ceux-ci ne sont pas clairement exprimés en temps).

Le groupe n'a pas recours à l'utilisation d'instruments financiers à des fins de couverture.

## **6.3 - Risque de taux**

L'endettement financier de la société est constitué essentiellement par l'affacturage qui est assuré à taux variable et à une moyenne de 3 mois.

Il comprend également le compte courant de l'actionnaire majoritaire FINANCIERE TONNA. Ce compte courant n'est pas rémunéré.

## **6.4 - Risque de crédit**

L'exposition maximale au risque de crédit correspond à 982 K€ (contre 377 K€ au 30 juin 2009).

Le risque de crédit est réparti sur de nombreux clients. Néanmoins, une perte de référencement d'un des 5 premiers clients pourrait avoir une incidence assez significative sur le chiffre d'affaires.

Le risque de crédit apparaît peu significatif compte tenu de la faible antériorité des créances.

## **7. AUTRES ELEMENTS**

### **7.1 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction : 39 K€.

## 7.2 - EFFECTIF

	1 <sup>er</sup> semestre 2010	1 <sup>er</sup> semestre 2009
Cadres et assimilés cadres	41	44
Techniciens	22	22
Ouvriers et employés	7	8
<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>74</b>

## 7.3 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements donnés se composent des éléments suivants :

	1 <sup>er</sup> semestre 2010	31 décembre 2009
Indemnités de fin de carrière <sup>(1)</sup>	313	300
Nantissements sur titres	10	10
Cautions Société Générale	30	30

(1) dont concernant les dirigeants : 7 K€.

Le montant de l'encours factor non garanti s'élève à 1 388 K€ au 30 juin 2010 contre 740 K€ au 31 décembre 2009.

Concernant les engagements reçus, il est rappelé que le plan de continuation de la société TONNA ELECTRONIQUE prévoyait un montant total d'apports de 1 940 K€ via la FINANCIERE TONNA, dont 1 640 K€ par la société FINANCIERE PONTOISE, 200 K€ par la fratrie PETIT et 100 K€ par la société ACET S.R.L., et dont 1 200 K€ étaient destinés à une augmentation de capital réservée à la société FINANCIERE TONNA, laquelle n'a pu être réalisée, ce montant ayant cependant été apporté en compte courant (cf. communiqués des 6 et 30 mars 2009).

Les engagements financiers souscrits dans le cadre du plan de continuation ont été réalisés pour un montant de 1 695 K€, le groupe FINANCIERE PONTOISE s'était engagé à respecter ses engagements au titre du plan de continuation et à verser le solde de 245 K€ au fur et à mesure des besoins en fonds de roulement de TONNA ELECTRONIQUE.

Par ailleurs, le groupe FINANCIERE PONTOISE a soutenu la société TONNA ELECTRONIQUE par du crédit fournisseurs au delà de l'engagement souscrit dans le cadre du plan de redressement (3 515 K€ au 30 juin 2010 au lieu des 400 K€ prévus au plan).

Enfin, le groupe FINANCIERE PONTOISE s'est engagé à soutenir financièrement la société TONNA ELECTRONIQUE jusqu'à la date de l'assemblée générale arrêtant les comptes semestriels 2011.

### Droit individuel de formation

Le nombre d'heures acquises au titre du Droit Individuel à la Formation par les salariés de la société au 30 juin 2010 est de 7 175 heures contre 7 421 heures au 31 décembre 2009.

### Médailles du travail

La société n'a constaté aucune provision pour le risque lié au passif des médailles du travail, cette obligation n'étant prévue ni par la convention collective, ni par un accord d'entreprise et ne résultant d'aucun usage.

### **7.4 - IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE**

FINANCIERE PONTOISE  
Société par actions simplifiée au capital de 490 000 euros  
Siège social: 29, rue Monte à Regret 10400 PONT-SUR-SEINE  
420 988 305 R.C.S. TROYES

### **7.5 - EVENEMENTS POST-CLOTURE**

NEANT

## II – Le rapport semestriel d'activité

### A – Les événements importants du premier semestre

#### 1. Modification du plan de continuation

Dans le souci de ne pas obérer sa trésorerie dans un environnement économique difficile, la société a déposé le 14 avril 2010 une requête en modification du plan de redressement par voie de continuation et d'apurement du passif arrêté en date du 15 mai 2008 par le Tribunal de Commerce de REIMS.

En effet, le projet de plan de continuation présenté au tribunal prévoyait un retour à l'équilibre d'exploitation en 2008 et une progression du chiffre d'affaires dès 2009.

Cependant, les retards successifs dans l'élaboration du plan de redressement n'ont abouti à une décision du tribunal que le 15 mai 2008, ce qui a complètement remis en cause la prévision 2008, et la poursuite de la perte de clientèle dans un climat incertain a décalé les prévisions de vente d'un an.

L'exercice 2009 a malheureusement été impacté par la crise économique. Le secteur du bâtiment a notamment connu un fort ralentissement, ce qui a pénalisé les segments d'activité Collectif - Portier/Sécurité et Réseaux.

Aux termes d'un jugement du 1<sup>er</sup> juin 2010, le Tribunal de Commerce de REIMS a fait droit à la requête présentée le 14 avril 2010 et ordonné, la modification du plan de continuation et d'apurement du passif de la société TONNA ELECTRONIQUE ainsi qu'il suit :

Pour les créanciers de l'option 1 ayant opté pour un règlement à 100 % de leur créance :

Report de l'échéance du 15 mai 2010 (5 %) par moitié au 15 mai 2017 et 15 mai 2018, soit un échéancier modifié comme suit :

15/05/20011 : 5 %  
15/05/20012 : 5 %  
15/05/20013 : 10 %  
15/05/20014 : 10 %  
15/05/20015 : 15 %  
15/05/20016 : 15 %  
15/05/20017 : 17,5 %  
15/05/20018 : 17,5 %

Pour les créanciers de l'option 2 ayant opté pour un règlement de 40 % de leur créance :

Report de l'échéance du 15 mai 2010 (15 %) par moitié au 15 mai 2011 et 15 mai 2012 (exception faite des créanciers ayant expressément refusé la modification proposée), soit un échéancier modifié comme suit :

15/05/20011 : 7,5 %  
15/05/20012 : 7,5 %

Les échéanciers initial et actualisé à la suite du jugement du 1<sup>er</sup> juin 2010 sont donnés respectivement dans les tableaux suivants (en K€, hors intérêts in fine) :

Echéancier initial :

Echéance du 15/08/08	Echéance du 15/05/09	Echéance du 15/05/10	Echéance du 15/05/11	Echéance du 15/05/12	Echéance du 15/05/13	Echéance du 15/05/14	Echéance du 15/05/15	Echéance du 15/05/16	Echéance du 15/05/17	Echéance du 15/05/18
186	543	407	133	133	266	266	399	399	399	670

Echéancier actualisé :

Echéance du 15/05/11	Echéance du 15/05/12	Echéance du 15/05/13	Echéance du 15/05/14	Echéance du 15/05/15	Echéance du 15/05/16	Echéance du 15/05/17	Echéance du 15/05/18
270	270	266	266	399	399	465,5	736,5

Il est précisé que le Tribunal de Commerce a par ailleurs pris acte que l'immeuble de REIMS reste détenu par la société TONNA ELECTRONIQUE et qu'il sera maintenu à son actif pendant la durée d'exécution du plan.

Enfin, il est indiqué qu'au jour de l'émission du présent rapport, il reste à régler au titre de la créance superprivilégiée (hors plan) cinq mensualités de 19.634,43 euros, d'octobre 2010 à février 2011, soit un montant total de 98.172,15 euros.

## **2. Evolution de l'activité**

Dans le prolongement du redémarrage de l'activité constaté sur le second semestre 2009, de l'effort consenti sur les prix de vente et la promotion de nos gammes de produits, le chiffre d'affaires du premier semestre 2010 s'établit à 11 669 K€, en hausse de plus de 54 % par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre 2009, soit 7 560 K€.

Toutes les familles de produits enregistrent une progression notable de leurs résultats.

Dopée par la vente des récepteurs et adaptateurs numériques terrestres et satellites dans le cadre du basculement au tout numérique, la famille TV Individuel est la famille qui progresse le plus fortement (+ 102 % par rapport au premier semestre 2009), avec cependant une baisse des marges principalement liée à la forte augmentation des ventes d'adaptateurs et récepteurs TNT.

En dépit d'une conjoncture peu favorable au secteur du bâtiment début 2010, les familles TV Collectif et Portier/Sécurité enregistrent également une forte croissance (+ 53 % et + 31 % par rapport au premier semestre 2009), portées par la rénovation des installations dans l'habitat collectif en vue, respectivement, de la réception numérique et l'accès aux personnes handicapées des équipements d'interphonie.

Enfin, la famille Réseaux renoue avec la croissance grâce à une reprise notable de l'activité sur le segment des réseaux câblés où les câblo-opérateurs ont engagé des programmes de mise à niveau des têtes de réseaux et d'équipement optique pour le passage au numérique.



### 3. Evolution de l'endettement financier

	Solde au 30/06/2010	Solde au 31/12/2009
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11	6
Dettes Factor	4 448	3 666
Dettes RJ	4 253	4 421
Compte courant FINANCIERE TONNA *	1 213	1 213
<b>Dette financière brute</b>	<b>9 925</b>	<b>9 306</b>
Avances	(841)	(792)
Valeurs mobilières de placement	(10)	(10)
Trésorerie	(217)	(127)
<b>Dette financière nette</b>	<b>8 857</b>	<b>8 377</b>

(\*) compte courant destiné initialement à une augmentation du capital de la société TONNA ELECTRONIQUE non réalisée (cf. communiqués des 6 et 30 mars 2009), étant précisé que la société a pour le moment suspendu sa réflexion sur une possible augmentation de capital ouverte à l'ensemble des actionnaires.

L'endettement financier a augmenté du fait de la croissance du chiffre d'affaires qui a généré une augmentation du besoin en fonds de roulement.

Il est rappelé que la société TONNA ELECTRONIQUE bénéficie d'un plan de redressement par voie de continuation et d'apurement du passif depuis le 15 mai 2008. Dans ce cadre, son principal actionnaire, la société FINANCIERE PONTOISE a renouvelé son engagement de soutien financier jusqu'à la date du Conseil d'administration arrêtant les comptes semestriels au 30 juin 2011 de la société TONNA ELECTRONIQUE.

## **B – Les principaux risques et incertitudes pour les six mois restants**

La société TONNA ELECTRONIQUE a établi ses comptes semestriels en appliquant le principe de continuité, un plan de continuation de la société TONNA ELECTRONIQUE marquant la sortie de la période d'observation ouverte par le jugement de redressement judiciaire du 20 décembre 2006 ayant été adopté par le Tribunal de Commerce de REIMS le 15 mai 2008.

Il est renvoyé à la lecture de l'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2010 pour l'appréhension des risques susceptibles de peser sur l'exploitation (§ 3.2 - Principes généraux).

Concernant les autres facteurs de risques auxquels la société TONNA ELECTRONIQUE est susceptible d'être confrontée (risques de liquidité, de change, de taux et de crédit), il est renvoyé à la lecture de l'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2010 (§ 6 - Facteurs de risques).

Par ailleurs, il est rappelé que la société FINANCIERE PONTOISE a renouvelé son engagement de soutien financier jusqu'à la date du Conseil d'administration arrêtant les comptes semestriels au 30 juin 2011 de la société TONNA ELECTRONIQUE.

### C – Les principales transactions entre les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées concernent :

- avec les dirigeants : les dépenses constatées au compte de résultat au titre des rémunérations des dirigeants de TONNA ELECTRONIQUE, détaillées ci-dessous :

	30/06/2010 6 mois	30/06/2009 6 mois
Avantages à court terme	39	39
Avantages postérieurs à l'emploi	n.a.	n.a.
Avantages à long terme	n.a.	n.a.
Indemnités de fin de contrat	n.a.	n.a.
Païement en actions	n.a.	n.a.

Aucun jeton de présence n'a été alloué aux membres du Conseil d'Administration.

- avec le groupe FINANCIERE PONTOISE (regroupant les sociétés PONT-SUR-SEINE INDUSTRIES, ELAP, UTEM et ANTENNES FT), les prestations suivantes :
  - la facturation par TONNA ELECTRONIQUE de frais d'hébergement informatique (13 K€ au titre du premier semestre 2010), de matériels électroniques (87 K€ au titre du premier semestre 2010) ;
  - la facturation par les sociétés du groupe FINANCIERE PONTOISE de produits audiovisuels (5 060 K€ au titre du premier semestre 2010).

Concernant les postes de bilan, il est renvoyé à la lecture de l'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2010 (§ 4.14 – Eléments concernant les entreprises liées et les participations).

### **III – L'attestation des personnes responsables des informations**

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sociaux complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 22 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

*Bruno PROUST – Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la société TONNA ELECTRONIQUE*

*Patrice PETIT – Directeur Général Délégué*

## **IV – Le rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2010**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société Tonna Electronique – Société Anonyme, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 30 juin 2010 ont été réalisées dans un contexte économique dégradé et de manque de visibilité sur les perspectives d'avenir, contexte qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2009 mais qui présente cependant un redémarrage de l'activité. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **I – Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- l'existence d'une incertitude relative à la continuité de l'exploitation, comme présentée au paragraphe 3.2 ;
- les dettes résiduelles dues au titre du plan de redressement judiciaire figurant au paragraphe 4.12.

### **II – Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Paris La Défense, le 29 septembre 2010

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.

François PLAT  
Associé

Reims, le 29 septembre 2010

Laurent PATE

Laurent PATE  
Associé